

Direction interministérielle du numérique

COSINUM du 3 décembre 2020 Fiche 01 Postes de travail des agents, travail à distance, et continuité numérique de l'Etat

Décisions COSINUM proposées

- Chaque ministère doit poursuivre et accélérer la stratégie de dotation de ses agents de PC portables avec accès à distance (VPN « comme au bureau ») engagée depuis le premier confinement. Tous les ministères devront :
 - o Evaluer, d'ici le 31 décembre 2020, le nombre d'agents dont une partie substantielle des fonctions est télé-travaillable
 - Equiper 100% de ces agents en VPN « comme au bureau », d'ici le 1^{er} juillet 2021. Le stock stratégique de 50.000 PC portables, constitué par la DINUM avec l'appui de la DAE, devra être utilisé en priorité par tous les ministères au premier semestre 2021. L'opportunité de le renouveler sera examinée au prochain COSINUM.
- ➤ 100% des agents de l'Etat doivent disposer d'une adresse email professionnelle accessible à distance au 31 mars 2021 (contre 70% au 1^{er} novembre 2020). Les ministères qui le souhaitent peuvent se tourner vers la DINUM pour mutualiser les efforts dans l'atteinte de cet objectif.
- ➤ Tous les agents non dotés d'un PC portable avec VPN « comme au bureau » doivent disposer, d'ici le 31 mars 2021, des solutions leur permettant de collaborer à distance avec leurs collègues et d'accéder à distance, via internet, aux principales applications informatiques nécessaires à leur activité (y compris les applications interministérielles CHORUS et RENOIRH). Les ministères qui le souhaitent peuvent s'appuyer sur la DINUM pour atteindre ces objectifs.
- ➤ Tous les agents doivent être en capacité d'utiliser les plateformes interministérielles de collaboration Tchap, Webconf et Audioconf, Osmose et Resana, en complément de solutions ministérielles, pour les échanges du quotidien avec leurs collègues, depuis le RIE et hors RIE. A cet effet, les DNUM ministérielles s'assureront que les politiques de dotation d'équipements, de filtrage et de sécurité qu'elles mettent en œuvre sont conformes à cet objectif.
- Les ministères élaborent un plan d'action tenant compte des données de l'enquête 2020. Les objectifs fixés dans la stratégie TECH.GOUV pour mi-2020 (note moyenne de l'offre numérique d'au moins 7/10) doivent être atteints, autant que possible, dès la



Direction interministérielle du numérique

prochaine enquête, mi-2021.

- Les ministères développent la flexibilité des options de travail à distance par la montée en compétences des agents et des managers sur les pratiques numériques et les nouvelles méthodes de travail qu'elles permettent, mais aussi par les options qu'offrent les tiers-lieux publics de flex-office.
- Les ministères doivent se saisir du plan de relance pour traiter les besoins exprimés par les agents, et en priorité l'amélioration des raccordements au RIE dans les services déconcentrés.

> XXXXXX

- Le collectif des SG ministériels favorisera le regroupement « par plaques » de ministères aux besoins similaires autour de solutions numériques communes qui pourront être financées par le fonds « SNAP » du plan de relance, et l'engagement des ministères les mieux dotés en ETP et en ressources financières pour porter de façon pérenne ces solutions numériques communes pour le compte de l'interministériel
- La DINUM s'assure, sous l'autorité de la Ministre du MTFP, que le fonds SNAP du plan de relance est mobilisé pour accélérer ou engager ces orientations et les actions associées.
- Pour le BNA 2021, un objectif d'un taux de répondants d'au moins 20% dans chaque ministère devra être atteint. Les SG devront donc s'assurer que l'initiative est relayée au bon niveau managérial.